



**Dimanche 08 décembre 2024**

**Circulaire**  
**Championnat Bi-Départemental**  
**Cyclo-cross 64-40**  
*Parc du Camgran à MOUMOUR (64)*



**Le mot du Président du club organisateur**

*Une nouvelle fois le RACING VALLEE D'ASPE vous accueille pour un Championnat, délocalisé cette fois-ci, de l'écrin de la Vallée dans ce joli village de MOUMOUR avec qui nous entretenons des relations privilégiées et maintes expériences d'organisations pérennes.*

*La municipalité et l'association des amis du camgran mettrons les petits plats dans les grands afin de vous rendre cette journée des plus agréables sur ce site buccolique.*

*Les Marmottes du RVA à l'accent « cyclo-cross » très marqué souhaite à toutes et tous une belle journée.*

*« Adishatz a tots »*

**COMITÉ D'ORGANISATION**

**Directeur de course : M. BEGUE Stéphane**

**Référent sécurité : M. LAHUT Jean Bernard**

**Speaker : M. MORLAAS Bernard**

**Président UFOLEP 64 : M. ST GERMAIN Jean Luc**

**Président UFOLEP 40 : M. MINDE Bruno**

**Délégué UFOLEP 64 : M. LALANNE Stéphane**

**Délégué UFOLEP 40 : M. FAUCHON Romain**

**Représentant(s) CTD 64 : Mrs. BEGUE Stéphane et Fred HOURDEBAIGT**

**Représentant(s) CTD 40 : Mrs. JEANNOT Sébastien et HAURAT Tony**

# REGLEMENT

Le RACING VALLEE D'ASPE, le Comité Départemental UFOLEP des Pyrénées Atlantiques et le Comité Départemental UFOLEP des Landes organisent le 08 décembre 2024, le Championnat Bi-Départemental (40-64) de cyclo-cross du « Camgran » à MOUMOUR (64) . Cette épreuve est placée sous les règlements des épreuves de cyclo-cross de l'UFOLEP.

## Art 1 - PARTICIPATION ET TARIF D'ENGAGEMENT

La Compétition est ouverte à tous les licenciés UFOLEP du 64 et du 40 titulaires d'une carte compétition cyclocross. Modalités d'inscription • **AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE NE SERA POSSIBLE** sauf pour l'initiation • La préinscription est **OBLIGATOIRE** et s'effectue sur le site : <https://ufolep-cyclisme.org/> : Cliquer sur « Calendrier Public » • Sélectionner Cyclocross dans Type d'épreuve 2024, le département 64, et l'année. Cliquer sur • engagement individuel puis entrer le code inscrit en bas à droite du carton cyclocross. • Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **6 décembre 2024 à 21h00 dernier délais**. L'engagement est GRATUIT, puisque payé par la prise de carton pour la saison.

## Art 2 - DETAIL D'ORGANISATION

**ATTENTION** : Lire correctement le déroulé du programme et horaires. Appel sur la ligne 5' avant l'heure de départ. Les remises de récompenses se feront après chacune des courses, et ce, afin de rendre plus fluide les protocoles et éviter la perte de temps en fin de journée.

## Art 3 - RECOMPENSES

Voici le listing des Catégories récompensées : o Jeunes 11/12 ans (Féminin – Masculin) o Jeunes 13/14 ans (Féminin – Masculin) o Jeunes 15/16 ans (Féminin – Masculin) o Adultes (Féminin - masculins) 17/19 ans o Adultes (féminin - masculins) 20/29 ans o Adultes (féminin -masculins) 30/39 ans o Adultes (féminin - masculins) 40/49 ans o Adultes masculins 50/59 ans, Adultes féminins 50+ o Adultes masculins 60 ans et + Tableau des récompenses : o 1er : bouquet + maillot + médaille o 2ème : médaille o 3ème : médaille Pour recevoir leurs récompenses, les 3 premiers de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire sur le podium dans la tenue réglementaire (maillot **OBLIGATOIRE** veste, collant court ou long). En cas de non-respect, l'accès au podium leur sera refusé. Attention ne seront récompensés que les coureurs ayant participé à au moins **3** épreuves organisées par des associations de l'UFOLEP 40 et 64. Un récapitulatif des coureurs éligibles aux titres sera affiché. Vous avez la possibilité d'effectuer une demande de dérogation (cf Art 4). Spécificité Maillot Champion Départemental : Le maillot sera attribué lorsqu'il y aura au moins 3 coureurs du même département au départ dans la même catégorie. Dans le cas où il n'y a que 2 coureurs du même département ou moins il n'y aura pas de maillot de champion départemental d'attribué mais uniquement la distribution de la médaille. Exceptions : ▪ Lorsque dans une catégorie il n'y a pas 3 coureurs de l'UFOLEP des Landes ni 3 coureurs de l'UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques le vainqueur de la course gagnera un maillot de champion de son département. ▪ Dans le cas où il y a au moins 3 coureurs d'un même département sur une course la règle ci-dessus ne s'applique pas. Il n'y aura pas d'attribution des maillots pour les catégories ne regroupant pas 3 participants du même département. Malgré tout si dans la même catégorie d'âge il n'y a pas assez de participants, l'assiduité du vainqueur sera vérifiée lors de l'attribution du maillot ( **ex: participation à 5 cyclo-cross au challenge**)

#### **Art 4 - DEROGATION**

La demande de dérogation doit être transmise à la CTD Cyclocross de son département. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des raisons pouvant entraîner une dérogation : • Obligation Professionnelle (justificatif de l'employeur) • Obligation Familiale (justificatif) • Voyage Scolaire (justificatif) • Maladie (certificat médical) • Arrêt de Travail (certificat médical) Le dossier de demande de dérogation doit être envoyé à la CTD Cyclocross de son département avant le 4 décembre 2024.

#### **Art 5 - MATERIEL ET REGLEMENTATION**

La réglementation générale nationale du Cyclocross à l'U.F.O.L.E.P. est applicable à la spécialité. L'emploi de bicyclette type VTT est **INTERDIT** sur le Championnat Départemental sauf pour les jeunes (11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans) mais ils ne pourront être classés. Les guidons additionnels ainsi que les guidons plats sont interdits en cyclocross. Le port du casque à coque rigide attaché sur la tête est obligatoire à l'échauffement et pendant l'épreuve. La dimension des pneus ne doit pas excéder 33mm.

#### **Art 6 – DEPANNAGE**

Le dépannage et changement de vélo pourra s'effectuer dans la zone « Dépannage ». Le changement de roues peut s'effectuer sur tout le parcours, sauf dans les Zones d'arrivée, de descente ou passage dangereux sans visibilité.

#### **Art 7 - DISPOSITIONS PARTICULIERES AU DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Lieux d'accueil : • Salle des sports et parkings du Camgran : - Remise des dossards - Poste de secours – Réception. WC et douches mis à disposition. Parcours (voir plans ci-dessous) • Départ et arrivée sur chemin cabane des chasseurs • Le parcours empruntera 2 zones pédestres obligatoires • Remarques : Passage du tracé en bordure de rivière (Possibilité de tracé de secours en cas de crue))

#### **Art 8 – CÔTÉ ADMINISTRATIF**

L'épreuve déclarée en Mairie est autorisée et régie par arrêté municipal, s'agissant de l'utilisation du site parc du « Camgran », et de la gestion des stationnements.

#### **Art 9 DISPOSITIF ANTI-DOPAGE**

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre le dopage, des concurrents peuvent être amenés à se soumettre à un contrôle anti-dopage.



## PARCOURS



- Depuis BAYONNE et LANDES : à NAVARRENX prendre la D 936 direction OLORON. Le village de MOUMOUR se trouve à environ 2kms avant OLORON. Suivre les fléchages jaunes et rouges UFOLEP jusqu'au Parc du Camgran.
- Depuis PAU : suivre RN 134 jusqu'à OLORON, puis prendre la D 936 direction BAYONNE. A la sortie d'OLORON vous trouverez le village de MOUMOUR. Suivre les fléchages jaunes et rouges UFOLEP jusqu'au Parc du Camgran.

## SUR PLACE



Buvette et point chaud des amis du Camgran



## PROGRAMME

- 11h15 :** *Accueil et Émargement des coureurs Course 1*
- 12h15 :** **Départ course 1:**  
*Jeunes Féminines et Masculins 11-12 ans - 15'*  
*Jeunes Féminines et Masculins 13-14 ans - 20'*
- 12h45 – 13h15 :** *Remise récompenses course 1 + Photos*
- 12h15 :** *Accueil et Émargement des coureurs Course 2*
- 13h30 :** **Départ course 2**  
*Masculins 60 ans+ - 40'*  
*Masculins 50-59 ans – 50'*  
*Jeunes Féminines et Masculins 15-16 ans - 30'*  
*Féminines 17-19, 20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans et 50+ - 30'*
- 13h30 :** *Accueil et Émargement des coureurs Course 3*
- 14h30-14h40 :** *Epreuve initiation 6-10 ans - 10'*
- 14h45-15h15 :** *Remise récompenses course 2 + Photos*
- 15h30 :** **Départ course 3**  
*Masculins 17-19 ans - 40'*  
*Masculins 20-29 ans - 50'*  
*Masculins 30-39 ans - 50'*  
*Masculins 40-49 ans - 50'*
- 16h30 :** *Remise des récompenses course 3*  
*Vin d'honneur, et photos des Champions – Salle communale des Sports*